



# COMMUNE DE LE VAUD

GRAND RUE 4 – 1261 LE VAUD

Le dossier doit être déposé comme suit :

## I. Version papier

1. Questionnaire général (daté et signé), **3** exemplaires
2. Plan de situation (daté et signé de l'auteur des plans et des propriétaires), **3** exemplaires
3. Plans (datés, signés de l'auteur des plans et des propriétaires) **2** exemplaires A3 + 1 exemplaire format original
4. Formulaires EN, F, PAC, etc. (datés et signés) **2** exemplaires
5. Attestation de conformité (datée et signée), **1** exemplaire
6. Tout autre document, 1 exemplaire (sauf si indication particulière des services de la Commune)

Les documents du dossier (questionnaires et plans) doivent être signés par :

- Le requérant
- L'ensemble des propriétaires du bien-fonds
- Le promettant-acquéreur (le cas échéant)
- Le maître de l'ouvrage

Une éventuelle procuration au mandataire doit être jointe au dossier (art. 73 RLATC) et figurer parmi les annexes.

Les documents ne doivent pas être agrafés.

## II. Version numérique

1. L'ensemble des documents fournis en papier doit être fourni en version numérique

TYPE ET QUALITÉ DES FICHIERS (art. 73 RLATC)

- PDF, xlsx
- Taille réelle
- Pas de fichier en ZIP ou autre compression
- Pas de porte-documents
- Pas de liens vers des sites externes
- Pas de fichier avec mot de passe
- Résolution : 300 dpi

**Les dossiers incomplets ne sont pas renvoyés ni conservés.**